

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 6 OCTOBRE 2021**

**NOMBRE :**  
• de Conseillers en exercice 27  
• de présents 19  
• de votants 27

**OBJET**

L'an deux mil vingt et un  
Le six octobre  
Le Conseil Municipal de la Commune de MAING  
Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation  
légale,  
Sous la présidence de M Philippe BAUDRIN, Maire

**TARIF DES LOCATIONS DE  
SALLE – SALLE LOHBERGER –  
MODIFICATION**

Etaient présents : P. BAUDRIN C. MERCIER D. RAMEZ C.  
COLLET G. COLLET MP. THUILLET H. DUMOULIN JM.  
DELANNOY G. MONTAY JC. REZIGA S. GLINEUR S.  
PIROTTE H. LEDOUX A. AIT BAHA C. DESROUSSEAUX A.  
DEVEMY B. MERESSE F. COQUELET B. LE MAIGNENT I.  
PLOUVIER

Le Maire certifie que le compte-rendu  
de cette délibération a été affiché à la  
porte de la mairie le 15/10/2021

Etaient excusés : L. PHILIPPE L. BLONDEAU C. RIFF A.  
MALABOEUF C. GRAND S. SPOTO V. PORQUET C.  
MERCIER

Et que la convocation du Conseil  
avait été faite le 30/09/2021

Procurations respectives à : LE MAIGNENT B. MERESSE P.  
BAUDRIN A. DEVEMY S. GLINEUR D. RAMEZ C.  
COLLET C. DESROUSSEAUX

Un scrutin a eu lieu, Damien Ramez a été nommé pour remplir les  
fonctions de secrétaire.

La société EXACODE, organisme habilité pour le passage de l'examen du code de la route,  
souhaite organiser des séances d'examen sur la commune de Maing. Cela constituerait un  
service de proximité pour les maingeois qui passent le permis de conduire.

L'utilisation par la société Exacode étant limitée, il est ainsi proposé au conseil municipal  
de revoir le tarif adopté à hauteur de 60 € par mois soit 180 € par trimestre.

Le conseil municipal, entendu ce qui précède et après en avoir délibéré, décide à  
l'unanimité d'agréer le tarif de 60 € par mois soit 180 € par trimestre pour la location de la  
salle Lohberger par la société Exacode.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,  
MAING, le 15/10/2021

La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

